

Ministère des Affaires sociales, de la Santé et Droits des femmes

Direction générale de la cohésion sociale - Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

Du 25 au 31 octobre 2014

Action institutionnelle

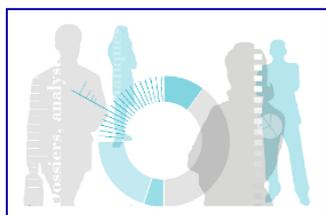
Classement du Forum économique mondial sur l'égalité femmes-hommes

Marisol TOURAINE et Pascale BOISTARD se sont félicitées de la nouvelle place de la France dans le classement du **Forum économique mondial** sur l'égalité entre les femmes et les hommes : en un an, notre pays est passé de la 45^e à la 16^e place du classement. Ce résultat traduit les progrès remarquables réalisés par la France dans ce domaine. Notre pays reste au 1^{er} rang du classement dans les domaines de la santé et de l'éducation. Il se classe enfin 4^e sur le terrain de l'accès des femmes à des responsabilités ministérielles. La nouvelle place de la France dans le classement témoigne de l'efficacité des politiques publiques conduites depuis deux ans et demi pour faire progresser les droits des femmes dans notre société. Les deux ministres sont déterminées à poursuivre et amplifier cette politique, notamment dans le domaine de l'égalité professionnelle et salariale.



[Retrouver le dossier sur notre site](#)

Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique



A l'occasion de la publication du **Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique** (synthèse du 19 septembre), Marylise LEBRANCHU, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marisol TOURAINE et Pascale BOISTARD, ont présenté le premier bilan de l'application du dispositif des nominations équilibrées dans les emplois supérieurs et dirigeants de la fonction publique. Le principal enseignement est qu'en 2013, le taux des femmes nouvellement nommées dans des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant dans l'ensemble de la fonction publique est de 33 %, dépassant l'objectif de 20 % fixé par la loi du 13 juillet 1983 modifiée en 2012. Pour Marisol TOURAINE, « *l'accès des femmes aux postes à responsabilité est une exigence de justice et d'égalité. C'est une priorité de notre politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qui porte progressivement ses fruits* ». Marylise LEBRANCHU voit dans ce bon bilan « *le résultat de la mobilisation du Gouvernement dans la lutte contre le plafond de verre qui limite l'accès des femmes aux postes à haute responsabilité* ». Pascale BOISTARD a rappelé « *la détermination du gouvernement à faire avancer la présence des femmes à toutes les responsabilités. Appliquer dans la fonction publique ce que nous demandons au secteur privé est essentiel pour l'exemplarité de notre démarche* ».

[Retrouver le rapport sur le site du ministère de la Fonction publique](#)

Généralisation du dispositif de téléprotection des personnes en grave danger

L'avis de Jean-Michel CLEMENT sur le **projet de loi de finances** pour 2015 (Justice - Accès au droit et à la justice et aide aux victimes) a été mis en ligne sur le site de l'**Assemblée nationale**. L'avis relève les évolutions importantes en ce qui concerne la protection des victimes en 2015 et en particulier la généralisation du dispositif de téléprotection des personnes en grave danger, dit « TGD » prévu par l'article 36 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les



femmes et les hommes. Des crédits d'un montant de 265 000 euros sont prévus pour soutenir les associations d'aide aux victimes intervenant pour la mise en œuvre de ce dispositif.

Amélioration de la prévention et de la prise en charge des femmes victimes de violences

Marie FONTANEL, Patrick PELLOUX et Annie SOUSSY remettront leur **rapport** « Définition d'un protocole national pour l'amélioration de la prévention et de la prise en charge des femmes victimes de violences » à la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, le **mercredi 5 novembre**.

Remise du Prix Irène Joliot-Curie 2014



Créé en 2001 par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et soutenu depuis 2004 par la Fondation d'entreprise Airbus Group, le **Prix Irène Joliot-Curie** est destiné à promouvoir la place des femmes dans la recherche et la technologie en France. A cette fin, il met en lumière les carrières exemplaires de femmes de sciences qui allient excellence et dynamisme. La cérémonie de remise du Prix Irène Joliot-Curie 2014 (13^e édition) aura

lieu le mardi 18 novembre au ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le Prix Irène Joliot-Curie est organisé chaque année par le ministère et la Fondation d'entreprise Airbus Group. Trois prix seront « Femme scientifique de l'année », « Jeune Femme scientifique » et « Parcours Femme entreprise ».

Lutte contre les démarches pour obtenir une gestation pour autrui

Une proposition de loi de Jean LEONETTI et plusieurs de ses collègues, visant à lutter contre les démarches engagées par des Français pour obtenir une gestation pour autrui, a été déposée le 14 octobre à l'**Assemblée nationale** et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

[Retrouver le dossier législatif](#)

Assemblée nationale : deux propositions de loi sur le port du voile

Deux propositions de loi ont été déposées l'**Assemblée nationale**. La première sous le [n° 2313](#) par Michel TERROT visant à étendre l'obligation de neutralité aux structures privées en charge de la petite enfance et à assurer le respect du principe de laïcité, et la seconde, sous le [n° 2316](#) par Éric CIOTTI visant à inclure les sorties scolaires dans la loi du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics.

Dans les territoires

Depuis notre dernière synthèse, nous publions une nouvelle rubrique intitulée « Dans les territoires ». Elle sera consacrée à l'actualité du Service des droits des femmes et de l'égalité et aux événements, actions et bonnes pratiques du réseau du SDFE dans les régions et les départements.

Rhône-Alpes : déplacement de Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat aux droits des femmes

Le 13 octobre, Pascale BOISTARD s'est rendue à Vaulx-en-Velin puis à Lyon pour apporter son soutien à plusieurs initiatives, dans le cadre de la **semaine de l'égalité professionnelle**, de l'expérimentation « Territoire d'excellence en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et de la Quinzaine de l'égalité en Rhône-Alpes (synthèses du 19 septembre et 3 octobre). Sur invitation d'Hélène GEOFFROY, maire de Vaulx-en-Velin, la secrétaire d'Etat a tout d'abord rencontré une trentaine de responsables d'associations, cheffes d'entreprises de la commune et élues locales, sur les problématiques rencontrées par les femmes et les associations du territoire. Les échanges ont notamment porté sur les difficultés de l'articulation des temps de vie et ses conséquences sur la carrière des femmes, la création d'activités par les femmes, l'insertion des femmes voilées et la montée des intégrismes religieux. Pascale BOISTARD s'est ensuite rendue à la journée de bilan et de valorisation de l'action « Capital filles ». Organisée par un réseau de grandes entreprises, l'action « Capital filles » vise le marrainage de jeunes lycéennes pour leur ouvrir un réseau et les coacher pour favoriser leur orientation professionnelle. Cette action est menée en lien avec les rectorats de Lyon et Grenoble. Pascale BOISTARD a ensuite conclu la table-ronde des partenaires sociaux, organisée dans le cadre de l'expérimentation des **Territoires d'excellence** et de la Quinzaine de l'égalité, sur le thème « Egalité professionnelle femmes-hommes : recherche solutions d'avenir ». Elle a clôturé la table-ronde en soulignant le rôle incontournable des partenaires sociaux pour mettre en œuvre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Elle a ensuite salué le travail transversal mené par la **délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité**, en lien avec l'ensemble de ses partenaires de la région Rhône-Alpes.



[Retrouver le compte rendu complet sur notre site](#)

Bretagne : visite de Stéphanie SEYDOUX, cheffe du SDFE



Le 1^{er} octobre, **l'équipe régionale des Droits des femmes de Bretagne** (la déléguée régionale et ses collaboratrices accompagnées des déléguées départementales), ont reçu Stéphanie SEYDOUX (à droite sur la photo), cheffe du service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE) de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), dans les locaux de la délégation régionale située à la Préfecture de Région à Rennes. Après avoir été accueillie par Isabelle GRAVIERE-

TROADEC secrétaire générale pour les affaires régionales et après la présentation de l'équipe et de son fonctionnement, Annaïck MORVAN, la déléguée régionale (à gauche sur la photo), a détaillé les actions structurantes menées en Bretagne ainsi que les projets en cours ou à venir. L'ensemble de l'équipe a poursuivi la discussion avec Annie JUNTER, maîtresse de conférences et titulaire de la chair égalité à Rennes 2, autour d'un repas au « Bistrot du quai » à Rennes. Elles y ont été chaleureusement accueillies par la patronne, Armelle CHA, qui a bénéficié, lors de l'achat de son restaurant, du **fonds de garantie à l'initiative des femmes** (FGIF) ! La cheffe du service effectuera ainsi régulièrement des déplacements sur le terrain à la rencontre des équipes du SDFE.

Egalité, non discrimination, féminisme

Finally, c'est pour quand l'égalité ?

Plusieurs sites de journaux reprennent les calculs du **Forum économique mondial** publiés le 28 octobre (lire page 1), pour rappeler que les inégalités entre les femmes et les hommes « *ont peu baissé ces dernières années* » et qu'elles « *ont en revanche beaucoup reculé dans les secteurs de la santé et de l'éducation* ». Et **La Croix**, **Le Figaro** ou **Libération** de reprendre un chiffre : « *l'égalité hommes-femmes au travail sera atteinte... en 2095* ». On se souvient des prévisions de l'**European Professional Women's Network** en 2008 qui soulignait qu'il faudrait « *déplacer des montagnes pour arriver à la parité* » dans les conseils d'administration et fixait la ligne d'horizon à... 2065 (synthèse du 21 janvier 2008). Enfin, soulignons que ces chiffres sont quand même encourageants, par rapport au partage des tâches entre les femmes et les hommes. En effet, dans un « Rebonds » de **Libération** (synthèse du 28 mai 2014), François FATOUX, directeur de l'**Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises** (ORSE), estimait que « *si l'on laisse les évolutions suivre leur cours naturel, l'égalité domestique sera atteinte en 2460* »... Allez au travail !



Noël approche, les jouets sexistes aussi !

Le jeudi 6 novembre, se déroulera au **Centre Hubertine Auclert**, la prochaine Récité, le rendez-vous du Centre dédié au thème Genre et éducation, sur le thème « Jouets sexistes : quelle(s) action(s) féministe(s) à l'approche de Noël ? », avec la participation de Mona ZEGAÏ, sociologue spécialiste de la socialisation sexuée par le biais des jouets, Sophie CANTIER, responsable du pôle prévention de Libres terres des femmes et Béatrice GAMBA, ancienne militante de l'association **Mix-Cité**.

[Pour en savoir plus sur le site d'Hubertine Auclert](#)

Comment et pourquoi utiliser le théâtre pour éduquer à l'égalité filles-garçons ?



Basé à Lyon, l'Institut **EgaliGone** (synthèses des 30 octobre 2012 et 29 avril 2013) vise à développer l'égalité des places et des chances dans le domaine de l'enfance, visant le développement de l'autonomie et des potentiels des enfants, quel que soit leur sexe. L'association mène des actions facilitant la mise en œuvre des politiques publiques pour l'égalité des places et des chances, en particulier entre filles et garçons. EgaliGone propose d'aider le monde de l'enfance à s'emparer de ce sujet, grâce à la mobilisation des acteurs de l'éducation, de la culture (monde du livre en particulier), des loisirs et de la famille, et de partenaires impliqués dans la recherche, l'égalité professionnelle, la responsabilité sociale et la citoyenneté. A l'occasion de la sortie d'une première version de son guide pratique « Eduquer à l'égalité filles-garçons par le théâtre » destiné aux acteurs et actrices de l'éducation, l'Institut EgaliGone vous invite à l'événement « Comment et pourquoi utiliser le théâtre pour éduquer à l'égalité filles-garçons ? » le vendredi 21 novembre à Lyon 8ème, en partenariat avec la Région Rhône Alpes et dans le cadre de la quinzaine de l'égalité. Cette rencontre entre professionnel-le-s de l'éducation, du théâtre et du genre, rythmée de saynètes, projections vidéos, témoignages et autres variations sera une occasion pour ces trois mondes de se rencontrer et d'échanger sur un objectif commun.

[Pour en savoir plus sur le blog d'EgaliGone](#)

On vit une époque formidable...

Sous le titre « masculin-féminin », **Le Figaro Magazine** du 17 octobre publie un billet dans la série « *Nous vivons une époque formidable* », sur le « *doux sabir des journalistes* ». Et de prendre l'anecdote du mensuel féminin **Elle**, que les journalistes maison persistent à appeler « *le Elle* ». Exemples : « *j'ai un papier à rendre pour le Elle* », « *je dois passer la journée au Elle* »... « *Les théoriciens du genre eux-mêmes en sont tout déboussolés* », s'amuse le collaborateur du « Fig Mag », qui constate que « *les journalistes du Figaro sont d'ailleurs eux-mêmes adeptes de ce langage bizarrement transgenre : ils évoquent régulièrement, à propos de Madame Figaro, de prochains articles à rendre pour « le Madame »* »... « *Et lorsque nous proposons de passer au féminin, plus juste, tout le monde nous prend pour un fou. Pourtant, « J'ai un papier à finir pour la Madame », ça aurait de l'allure...* », conclut le journaliste. A lire **Madame Figaro**, on peut effectivement dire que l'on vit une époque formidable... Le magazine féminin décrypte et décode dans son numéro tendances et attitudes. Dans le numéro du 6 octobre on y découvrait la « *génération Yum* », pour Young Urban Males. « *Les Yummies* », se sont « *les boys qui ont chassé les hipsters* » (sic), une « *nouvelle tribu citadine et nantie issue de la génération Y d'hommes âgés d'une vingtaine d'années* ». Loin de nous l'idée de les opposer aux hommes « *sexy mais pas trop* », que l'on découvre quelques pages plus loin dans « *le Madame* ». Accrochez-vous : « *« Manorexique » à compteur de calories intégré, fashionisto hanté par le revers de son chino, narcissé tourmenté par sa barbe... C'est au tour des femmes de distribuer bons et mauvais points en matière de séduction* ». Bon nous, on retourne à « *la Synthèse* » ! (Illustration : [Nicole Pibeaut/Madame Figaro](#)).



Les études de genre en Suède et en France

A l'occasion de la parution du livre dirigé par Boel BERNER et Isabelle DUSSAUGE, « *Kön, kropp, materialitet. Perspektiv från fransk genusforskning* » (Sexe, corps, matérialité. Perspectives des études françaises de genre), le **MAGE** organise un débat dans le cadre des « *Amphis du Mage* », le **jeudi 4 décembre** sur les études de genre en Suède et en France.

[Pour en savoir plus sur le site du MAGE](#)

Etats-Unis : polémique sur une campagne de publicité

En septembre dernier, la marque **Victoria's Secret** a lancé aux Etats-Unis une campagne de publicité pour sa nouvelle collection de lingerie fine. Intitulée « *Perfect body* » (un corps parfait), les visuels montraient un groupe de mannequins aux canons de beauté habituels dans les photos de mode : certaines blondes, d'autres brunes, toutes affichent les mêmes mensurations longilignes, bien éloignées des standards de la vraie vie. Des associations et des militantes ont dénoncé sur les réseaux sociaux cette image de la femme forcément filiforme, et donc soumise à des régimes draconiens, soulignant que cette image pourrait pousser les femmes dépassant la taille 36 vers l'anorexie. La marque **Dove** a profité de la polémique pour recycler une campagne (ci-dessus) parodiant la première mais cette fois avec des femmes comme vous et moi ;-)



Première conférence internationale du Réseau international féministe et laïque

La première conférence internationale du **Réseau international féministe et laïque**, dont l'association **Femmes Solidaires** a été l'une des co-fondatrices en janvier 2013, se tiendra les **vendredi 7 et samedi 8 novembre 2014** à la Mairie de Paris.

[Pour en savoir plus sur le site de Femmes Solidaires](#)

Egalité dans la vie professionnelle

Jacqueline LAUFER fait le point sur l'égalité professionnelle

« L'égalité professionnelle figure désormais en bonne place sur l'agenda politique de la France comme des pays de l'Union européenne ainsi que sur celui des entreprises et des partenaires sociaux. Pourtant, sa mise en œuvre demeure très largement incomplète », souligne la sociologue Jacqueline LAUFER dans « L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes », publié aux éditions de **la Découverte**. « Comment comprendre l'écart entre un principe d'égalité - qui ne fait plus question dans les sociétés démocratiques - et le constat d'inégalités sexuées récurrentes ? Obstacles institutionnels, politiques et culturels ? Insuffisance de la volonté politique et de la mobilisation des acteurs sociaux dans l'application du droit de l'égalité ? C'est à ces questions que cet ouvrage répond en analysant les politiques de mise en œuvre de l'égalité professionnelle et en mettant en perspective l'articulation entre logiques juridiques, négociation sociale et logiques managériales. Il rend compte ainsi de la véritable révolution qu'a connue la situation des femmes au cours des dernières décennies tout en considérant cette révolution comme encore inachevée ». Signalons que suite aux annonces du **Forum économique mondial** publiées le 28 octobre (lire pages 1 et 5), **L'Humanité** du 31 octobre se demande à la une : « A quand l'égalité au travail pour les femmes ? », et donne la parole pour une « Table ronde » à Jacqueline LAUFER, François DE SINGLY, sociologue, et Eliane VIENNOT, professeure de littérature.



« Les métiers ont-ils un sexe ? » dans la collection « Egale à égal »

Le Laboratoire de l'égalité annonce la sortie du nouveau titre de la collection « Egale à égal » (synthèse du 21 février), publié en partenariat avec les éditions **Belin** : « Les métiers ont-ils un sexe ? Pour sortir des sentiers battus de l'orientation des filles et des garçons », de Françoise VOUILLOT, enseignante-chercheuse à l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle. L'objet de l'ouvrage est de démonter les ressorts de la division sexuée du travail, porteuse d'inégalités, et de révéler tout l'intérêt pour la société d'une réelle mixité des métiers.

Le Monde se penche sur le sexe des mathématiques

« L'Histoire offre parfois de jolis clins d'œil. L'Iranienne Maryam Mirzakhani, la première femme lauréate de la médaille Fields - l'équivalent du prix Nobel en mathématiques, a fait son doctorat à Harvard, une université dont le président affirmait, en 2005, que l'absence de femmes parmi les grands mathématiciens était liée à des phénomènes biologiques ». **Le Monde** daté du 1^{er} novembre consacre la une et deux pages de son cahier « Culture & idées » au « sexe des maths ». Le quotidien constate que le niveau entre filles et garçons est sensiblement le même en maths, aux Etats-Unis et en Europe, mais que les filles continuent cependant à éviter les filières scientifiques de l'enseignement supérieur, comme si elles avaient peur d'échouer dans un domaine réputé « masculin ». L'article est illustré par [Sylvie Serprix](#).



« Pour en finir avec la fabrique des garçons »

« Si conventions et chartes pour l'égalité des sexes se multiplient depuis presque trente ans avec plus ou moins de bonheur, peut-être est-ce parce que les filles demeurent les publics-cibles privilégiés de la volonté émancipatrice institutionnelle. Notre système scolaire semble avoir bien du mal à penser, en complémentarité et même en priorité, l'évolution des garçons... Tant que des mécanismes de séparation et de hiérarchisation des sexes œuvreront au sein même de l'école, tant que les garçons se trouveront face à l'injonction paradoxale d'être dociles à l'institution tout en affirmant leur virilité, tant que nous resterons aveugles aux nouvelles formes d'entre-soi masculin, tant que l'école continuera à penser que tous les élèves sont hétérosexuels et conformes aux normes de genre, les choses auront du mal à évoluer... », **la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine** publie « Pour en finir avec la fabrique des garçons » en deux volumes. « *Quels leviers peuvent permettre un changement, profitable aussi bien aux filles qu'aux garçons, dans une école plus égalitaire ? Une école émancipatrice ne devrait-elle pas être, avant tout, une école accueillante à toutes les variations des rôles de genre qui ne sauraient se résumer à la bicatégorisation fille-garçon ?* », se questionne le premier volume (« A l'école »), alors que second (« Loisirs, Sport, Culture ») applique la réflexion de la fabrique des garçons aux activités organisées en périphérie de l'école. Signalons ici « Quand l'Ecole est finie. Premiers pas dans la vie active de la génération 2010 » publié par le **Centre d'études et de recherches sur les qualifications** (CEREQ) qui se pose entre autre cette question : « *Les jeunes femmes connaissent-elles des situations professionnelles particulières ?* ». Il s'agit de la cinquième édition de cette étude qui apporte un éclairage original sur les premiers pas dans la vie active des jeunes sortis du système scolaire.



Un comparateur des inégalités entre les femmes et les hommes au travail

Le **Compas**, la **Gazette des communes** et l'**Observatoire des inégalités** ont lancé le premier comparateur des inégalités entre les femmes et les hommes au travail, un outil pratique pour évaluer où les communes se situent en matière d'égalité hommes femmes au travail, par rapport au niveau national. (« *Egalité femmes-hommes au travail: Où en est votre commune ?* », **20 Minutes** du 23 octobre). « *L'occasion pour les communes d'évaluer le taux d'activité des femmes et des hommes de 25 à 54 ans, la part de cadres supérieurs, la part de bas niveaux de formation et le salaire horaire net moyen. Des données qui devraient les aider, la loi du 4 août 2014 obligeant les villes de plus de 20 000 habitants à réaliser un rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes sur leur territoire* ».

[Retrouver le comparateur en ligne](#)

Radio France s'associe à Capital Filles en faveur de l'égalité des chances au féminin



Radio France a annoncé le 28 octobre son engagement destiné à favoriser l'accès au monde de l'entreprise des jeunes filles issues de quartiers et de zones rurales. « *Le développement de la mixité dans les métiers de la radio est l'un des enjeux de Radio France en matière d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes* », souligne **Radio France** qui s'est engagé auprès de l'association **Capital Filles** afin de faciliter la découverte du monde professionnel et de la diversité de ses métiers, à des lycéennes issues de milieux modestes. Dans le cadre de ce partenariat, **Radio France** propose à ses collaboratrices d'être la marraine d'une jeune fille pour une durée d'un an.

[Retrouver l'information sur le site de Radio France](#)

A propos du statut du conjoint du chef d'entreprise

Le **Régime social des indépendants**, rappelle dans une brochure mise en ligne sur son site, que le dirigeant doit déclarer le statut choisi par son conjoint ou concubin s'il exerce de façon régulière une activité dans l'entreprise. La déclaration se fait à la Chambre de métiers et de l'artisanat ou Chambre de commerce et d'industrie, ou URSSAF, selon la catégorie professionnelle, artisan, commerçant ou profession libérale. Trois statuts sont à choisir : associé, conjoint salarié ou conjoint collaborateur (le plus souple, simple et avec peu de formalités administratives). Pour les artisans et commerçants, en tant que conjoint collaborateur, le conjoint est affilié au RSI du lieu de son domicile ; il paye des cotisations uniquement au titre de la retraite de base, la retraite complémentaire et l'invalidité-décès en contrepartie de droits propres. Depuis janvier 2014, le conjoint collaborateur s'acquitte aussi d'une cotisation forfaitaire indemnités journalières permettant, sous conditions, d'être indemnisé en cas d'arrêt de travail. La caisse régionale du Régime social des indépendants rappelle également les prestations et indemnités auxquelles a droit le conjoint collaborateur.



[Retrouver le dossier et la brochure sur le site du RSI](#)

La parité avance plus vite dans le secteur automobile qu'en politique



Sous le titre « *Comment Renault féminise ses autos* », **Les Echos** du 28 octobre rappellent qu'alors que « *les femmes sont largement décisionnaires dans l'achat automobile, la conception des modèles restait une affaire d'homme* ». « *Mais ça change* », souligne le quotidien économique. Et d'expliquer : « *Captur, le petit crossover Renault, cartonne partout en Europe. Particularité ? L'équipe qui l'a conçu (de la conception à l'ingénierie et au marketing) a respecté une stricte parité hommes-femmes. La démarche, inédite chez Renault, ne sera pas généralisée de manière systématique, mais l'ensemble des équipes est prié de s'en inspirer* ». **Les Echos** abordent aussi la question des salons automobiles, où « *les femmes sont souvent appréciées pour leur qualité « décorative » en tant qu'hôtesse* ». Dans les forces de vente de **Renault**, elles ne représentaient que 14 % de l'effectif en 2009. La proportion a été portée à 34 % fin 2012 et à 43 % chez Dacia, indiquent **Les Echos**, avant de constater : « *Preuve que la parité avance plus vite dans l'auto qu'en politique* ».

Débat autour de la réforme du congé parental

Plusieurs articles sont revenus sur la réforme du congé parental (synthèse du 3 octobre) (« *Congé parental : des mères « désespérées* » », **Le Monde** du 15 octobre, « *Le congé parental des mères réduit à deux ans* », **Les Echos** du 15 octobre, etc.). On signalera aussi l'article de **Libération** « *Les Autrichiennes repassent à la maison* », sur le débat qui agite le pays autour des femmes qui optent pour le retour au foyer ; et [la tribune publiée dans Le Monde daté du 1^{er} novembre](#) qui se demande si il faut se joindre aux protestations contre le projet de réforme des congés parentaux, ou au contraire défendre une mesure qui peut contribuer au partage des activités domestiques et à l'insertion des femmes sur le marché du travail ?

« Savoir et pouvoir : l'inégalité hommes – femmes »

Dans sa chronique de **Libération** du 28 octobre Ioana MARINESCU, professeure d'économie à l'université de Chicago revient sur les obstacles auxquels les femmes font face pour faire progresser leur carrière et leur fiche de paie. « *Afin de pouvoir changer la donne* », souligne-t-elle.

[Retrouver la tribune sur le site de Libération](#)

Parité et vie politique

Brésil : Dilma ROUSSEFF réélue à la présidence

Réélue pour quatre ans à la présidence du Brésil le 26 octobre, la présidente Dilma ROUSSEFF a appelé au « dialogue » et à « l'union », au soir de sa victoire. La candidate du Parti des travailleurs a battu d'une courte tête son adversaire de centre-droit, Aécio NEVES, en obtenant 51,64 % des suffrages lors du second tour.



Tawakkol KARMAN. « Yémen, yes women »



Prix Nobel de la paix 2011, Tawakkol KARMAN (synthèses des 14 octobre 2011 et du 2 septembre 2013), journaliste, « *figure de la révolution au Yémen, se verrait bien diriger le pays* », indique **Libération** du 21 octobre qui consacre son portrait de dernière page à cette femme qui « *vient d'un pays où serrer la main d'un homme est une hérésie* ». « *A 25 ans, elle fonde le mouvement Femmes journalistes sans chaînes* », raconte « Libé ». « *Dès 2007, elle organise des sit-in devant le siège du gouvernement. Elle est là chaque mardi, jour du Conseil des ministres, jusqu'au soulèvement général de 2011. «Au début, même dans mon camp, les gens se moquaient. Suivre une femme était une honte.» Mais Tawakkol KARMAN est du genre pugnace. Et ses partisans seront les premiers à appeler par SMS à soutenir les révolutions tunisienne et égyptienne* ». Selon le quotidien, elle ne cache pas son ambition présidentielle et espère fonder son propre parti.

Egalité dans la vie personnelle et sociale

Les Gazelles de Dijon à l'honneur d'un film sur France Télévisions

« *Par un dimanche pluvieux, je me suis retrouvée au Stade Bourillot à Dijon. Deux équipes de rugby s'affrontaient. Des bras, des épaules, des cuisses, des muscles qui s'entrechoquaient. Des regards durs et des traits tirés, déformés par les protège-dents. Le tout dans la boue. Et sous mes yeux, des femmes, comme moi !* ». La réalisatrice Catherine REMOISSENET, qui a elle-même pratiqué des sports collectifs, a voulu comprendre « *comment on vient au rugby quand on est une femme, comment on le vit* ». Elle a passé quelques semaines avec **les Gazelles de Dijon**, « *sur le terrain, dans les vestiaires, chez elles, en déplacement. Je les ai observées, interrogées sans cesse, pour tenter de les comprendre* ». Coproduit par **Aber Images** et **France Télévisions**, le film a bénéficié du soutien de la Région Bourgogne et du Centre national de la cinématographie. Il a été diffusé en région sur **France 3**. On peut également retrouver **les Gazelles de Dijon** sur [un site Internet très complet](#). (Illustration © Sophie DORMONT).



Baby-Loup : l'étau se desserre

Suite à une réduction de la subvention accordée à la crèche **Baby-Loup** (synthèses des 7 janvier, 9 juillet et 10 octobre) installée depuis peu à Conflans-Sainte-Honorine, la crèche sociale a obtenu, le 30 octobre les garanties nécessaires à son fonctionnement pour 2015 et 2016. Reste à combler un trou de 250 000 euros pour 2014.

Lutte contre les violences

Sénat : Zéromacho dénonce une manipulation

« La proposition de loi contre le système prostitutionnel, votée à l'Assemblée nationale, tarde à être inscrite à l'ordre du jour du Sénat », regrette **Zéromacho** dans un communiqué du 28 octobre. Et, selon l'association, « pour ses opposants, tous les moyens sont bons », pour retarder le passage de la loi au Sénat (Lors de sa réunion du 14 janvier 2014, la Conférence des présidents du Sénat a renvoyé à une commission spéciale l'examen de la proposition de loi. Synthèse du 21 février). Le 20 mai 2014, la **commission spéciale du Sénat** auditionnait le Suédois Simon HÄGGSTRÖM, inspecteur chef de la brigade anti-prostitution de Stockholm et témoin capital pour juger de quinze années d'application de la loi pénalisant les clients-prostituteurs. **Zéromacho** démontre sur son site que le compte rendu de l'intervention du policier suédois a été tronqué et falsifié sur plusieurs points importants !

[Retrouver les documents sur le site de Zéromacho](#)

Osez le féminisme ! lance une campagne contre les violences machistes dans le métro

Osez le féminisme ! a lancé le 31 octobre une nouvelle campagne : « Take back the métro ! ». L'objectif est de dénoncer les violences machistes dans les transports en commun et interpeller les transporteurs afin qu'ils réagissent. A lire les commentaires sur les réseaux sociaux, l'initiative est salubre ! Interrogées par l'association lors d'une enquête dans le métro, de nombreuses femmes indiquent avoir déjà subi des comportements sexistes, du sifflement à l'agression sexuelle. Par peur d'agression, près des trois quart d'entre elles adaptent leur comportement ou leurs tenues vestimentaires lorsqu'elles sont dans le métro. **Osez le féminisme !** cite également l'étude **Reuters** (lire ci-dessous). « *Malgré le débat public sur le harcèlement de rue, ce sujet ne s'est pas encore traduit par des actions de sensibilisation de grande ampleur de la part des pouvoirs publics* », constate **OLF** qui lance donc sa propre campagne avec humour, diffusion sur les réseaux sociaux, actions collectives et festives, et une pétition en ligne.

[Tout savoir sur la campagne « Take back the métro ! »](#)



« Viol en public : les Parisiennes redoutent l'indifférence »



Metronews Paris du 31 octobre dévoile une enquête qui « fait tristement écho à plusieurs affaires survenues ces derniers mois en France ». L'étude indique en effet que huit Parisiennes sur dix pensent que personne ne les aiderait si elles étaient victimes d'un viol dans le métro. Ces chiffres sont issus d'une vaste enquête menée par la **Thomson Reuters Fondation** sur les femmes et les transports en commun, dans 15 des 20 plus grandes capitales mondiales et à New-York. Signalons ici « Je suis à l'heure », un

court-métrage percutant sur le viol et la non-assistance à personne en danger en compétition pour le **Nikon Film Festival**, 5^e édition. Réalisé par Isabelle QUINTARD et Fabien MOTTE, il présente un monsieur tout-le-monde en route pour un entretien d'embauche, qui monte dans le RER... et s'y retrouve confronté à un viol. Quelle sera sa réaction ?

[Retrouver le film sur le site mademoizelle.com](#)

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Les militant-e-s en faveur des droits des femmes ont choisi en 1981 la date du 25 novembre comme journée de lutte contre les violences, en mémoire des trois sœurs Mirabal, militantes dominicaines brutalement assassinées en 1961 sur les ordres du chef de l'État, Rafael Trujillo. En 1999, l'Assemblée générale des **Nations Unies** a proclamé le 25 novembre Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. L'ONU invite les gouvernements, les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales à organiser ce jour-là des activités conçues pour sensibiliser l'opinion au problème de la violence à l'égard des femmes. **Les actions organisées à cette occasion par le réseau du SDFE seront prochainement mis en ligne sur notre site.**

Comme chaque année depuis 2006, Paris organise, à l'initiative des mairies d'arrondissements, des associations et de la **Mairie de Paris**, des événements (films, théâtre, expo, rencontres et débats). Un programme riche pour « ensemble, faire reculer les violence faites aux femmes » qui sera prochainement mis en ligne sur [le site de la Mairie de Paris](#).

L'**Observatoire régional des violences faites aux femmes** du Centre Hubertine Auclert, en partenariat avec la Région Ile-de-France, organise une demi-journée de conférences, le **mardi 25 novembre**, sur le thème « Les Cyberviolences sexistes et sexuelles : mieux les connaître, mieux les prévenir ». [Inscription en ligne sur le site d'Hubertine](#).



La Compagnie Marie Ruggeri donnera deux représentations du spectacle « [Femmes en danger](#) » le **mardi 25 novembre** à 14 heures et 20 h. 30, à Metz à l'invitation de l'Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM). Un échange avec le public à l'issue des représentations sera co-animé par la compagnie et la **députée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** de la Moselle.

La **délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité**, la Ville de Nantes, le Conseil Général et Solidarité Femmes Loire-Atlantique organisent une journée d'échange et de réflexion consacrée aux violences conjugales et à leurs impacts sur les enfants, victimes directes ou indirectes sur le thème « [Violences conjugales : protéger la mère, c'est protéger l'enfant](#) », le **mardi 2 décembre** à la Cité des Congrès de Nantes.

L'association **Femmes pour le dire, femmes pour agir** (FDFA) propose une exposition artistique intitulée « [Violences de genre, violences du handicap : le couple infernal](#) » **du 24 au 28 novembre** dans les locaux de l'association. La thématique sera abordée selon une double approche : combattre les représentations erronées sur les violences faites aux femmes et illustrer cette lutte par des créations originales mêlant plusieurs modes d'expression artistique.

Evolution des législations contre le système prostitueur

Zéromacho fait le point sur son site sur l'évolution des législations contre le système prostitueur. « *Après la Suède en 1997, la Norvège, l'Islande et la Corée du Sud, voici maintenant que le Canada et l'Irlande du Nord s'engagent contre le système prostitueur en adoptant une loi qui prévoit de pénaliser les clients-prostituteurs, mais non les personnes prostituées* », résume l'association. Au **Canada**, la loi adoptée le 13 octobre introduit la criminalisation des « *acheteurs de services sexuels* » et rétablit celle des proxénètes et des entremetteurs, notamment les vendeurs de publicités sur papier ou en ligne pour ces « services » ; la vente de « services sexuels » ne sera pas traitée comme un acte criminel, sauf si elle a lieu à proximité de parcs, d'écoles ou d'établissements religieux. En **Irlande du Nord**, dans le cadre d'un projet de loi sur la traite d'êtres humains, le parlement a approuvé le 21 octobre un amendement qui prévoit de pénaliser les « clients » de prostituées. Ce texte doit encore être soumis à deux votes parlementaires. L'Irlande du Nord, où les bordels et le proxénétisme sont interdits, est la première région du Royaume-Uni à voter une telle interdiction.

Des politiques exemplaires de lutte contre les violences faites aux femmes



Nous évoquons dans notre dernière synthèse (24 octobre) la nomination au **Future Policy Award** du plan d'action national belge de lutte contre la violence entre partenaires coordonné par l'**Institut pour l'égalité des femmes et des hommes**. Les Future Policy Award sont les premiers prix qui célèbrent des politiques plutôt que des personnes au niveau international. Chaque année, le **World Future Council** choisit un sujet sur lequel les progrès des politiques sont particulièrement urgents. L'objectif de ce prix est de sensibiliser l'opinion mondiale à ces politiques exemplaires et accélérer l'action politique à l'égard de sociétés justes, durables et pacifiques. En 2014, il s'agissait de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. La médaille d'or a été remise à la ville de Duluth dans le Minnesota (USA) pour le « Duluth Model » (une réponse coordonnée de la communauté aux violences), et les médailles d'argent à la législation du Burkina Faso contre les mutilations génitales féminines, et à l'assistance des tribunaux pour les victimes de violence dans la procédure pénale et la procédure civile en Autriche.

L'espoir perdu d'Asia BIBI

La Cour d'appel de Lahore a confirmé, le 16 octobre, la condamnation à mort pour blasphème d'Asia BIBI, Pakistanaise chrétienne, incarcérée depuis juin 2009 (synthèses des 12, 22 novembre, 31 décembre 2010, 3 juin 2011, 12 et 27 mars 2012). La **Coordination française pour le Lobby européen des femmes** et plusieurs associations appelaient à un rassemblement le 29 octobre en soutien à Asia BIBI. Cette mère de cinq enfants avait été condamnée à mort pour blasphème en novembre 2010, un an après une dispute avec des femmes musulmanes de son village. La querelle avait dégénéré lorsque ces femmes avaient refusé de boire de l'eau dans un verre qu'Asia BIBI venait d'utiliser. **La Marche mondiale des femmes** appelait à manifester un verre d'eau à la main !



Culture, communication

« Dans le jardin de l'ogre » de Leïla SLIMANI

Sous le titre « *Madame Bovary X* », **Libération** du 30 septembre consacrait son portrait de dernière page à Leïla SLIMANI (photo), romancière franco-marocaine, également journaliste, qui raconte les besoins et désarrois d'une nymphomane dans un roman paru chez **Gallimard** : « Dans le jardin de l'ogre ». Selon le quotidien « *c'est sexe, c'est cru, c'est froid, c'est violent. L'histoire d'une femme souffrant d'une addiction au sexe. Souffrant est bien le mot. Le plaisir n'est nulle part, ou peut-être dans la chasse, dans l'instant fugace de la conquête* ». Le journal raconte la genèse de l'ouvrage. En mai 2011, alors qu'elle vient d'accoucher de son fils et l'allaita devant la télé où défilent les images de « l'affaire DSK » (plus de 30 synthèses en 2011 et 2012). « *C'est là que se produit le déclic* », raconte « Libé » qui donne la parole à Leïla SLIMANI : « *J'étais fascinée, comment pouvait-on mettre ainsi sa vie en péril ? Mais je trouvais plus intéressant d'étudier cette addiction au sexe du côté d'une femme. J'ai toujours eu envie de parler de la sexualité féminine. Quand on vit dans un pays comme le Maroc, on voit que les interdits pesant sur la sexualité créent un drôle de rapport au corps. Tout se fait en cachette, dans une sorte de malaise* ». Elle se jette sur « *Madame Bovary* », « *Thérèse Desqueyroux* », « *Anna Karénine* », « *Belle de jour* », et se lance enfin dans l'écriture de ce roman. Selon **Libération**, Leïla SLIMANI, « *brûle de se remettre à écrire. Elle a trouvé sa voie* ».



Michela MARZANO : « Aujourd'hui, il faut livrer une part d'intimité »

A l'occasion de la sortie de son livre « Tout ce que je sais de l'amour » (**Stock** - synthèse du 6 septembre), **Le Figaro** (3 octobre) a rencontré Michela MARZANO. Sous le titre « *Aujourd'hui, il faut livrer une part d'intimité* », la professeure de philosophie à l'université Paris Descartes, par ailleurs, engagée dans la gauche italienne, elle a été élue députée en 2013, livre ses réflexions sur la vie politique et sur le livre de Valérie Trierweiler (« Merci pour ce moment », **Les Arènes**, que nous n'avons pas évoqué dans cette synthèse).

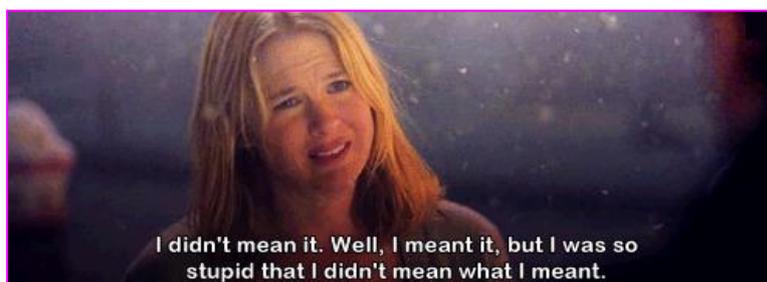


« Hawaou, la Camerounaise qui agrandit le cercle des lettrés »

L'Humanité du 21 octobre consacrait un portrait à Hawaou ADAMOU. La Camerounaise figurait en effet parmi les cinq nominées au prix **Femmes qui changent le monde** décerné le 15 octobre dernier à Deauville. « *Âgée de quarante ans, cette ancienne illettrée consacre sa vie à combattre l'analphabétisme et à promouvoir l'éducation des filles* », souligne le quotidien communiste. Elle a fondé l'Association des femmes haoussa pour le développement, « *laquelle devient une référence pour l'éducation des fillettes* ».

« Les femmes aiment les clichés »

Sous le titre « *Les femmes aiment les clichés* », **Le Soir** annonce le 3^e tome du « Journal de Bridget Jones », « *sorti il y a deux semaines* » et qui « *cartonne déjà* ». « *Malgré une héroïne à rendre dingues les féministes* », s'amuse le quotidien de Bruxelles. Le journal déconseille d'ailleurs à ses lectrices « *Bridget Jones : folle de lui* » (**Albin Michel**) : « *Alors, on va dire qu'on a le droit, qu'on est libre, OK. De le lire, de l'emprunter. Mais pitié les filles, non, pas de l'acheter* ». Après avoir conseillé quelques lectures alternatives (« *Comment être quelqu'un* » de Sheila HETI, **L'Olivier** ; « *La vie amoureuse de nathaniel P.* » d'Adelle WALDMAN, **Bourgeois** ; « *Réparer les vivants* » de Maylis DE KERANGAL, **Gallimard**), le journal belge consacre également un encadré au « *Not That Kind of Girl* » de Lena DUNHAM (synthèse du 24 octobre), chroniqué comme un « *antiguide féministe* ». « *La jeune femme a beau placer une citation de Madame Bovary en exergue de son livre, n'est pas Flaubert qui veut* », attaque **Le Soir**, qui dénonce un « *fourre-tout décousu qui peine à tenir le lecteur (voire la lectrice NDC) en haleine* », « *un journal d'ado attardée* »... « *Quant au féminisme dont l'auteure se targue, on repassera* », estime le quotidien, qui juge que « *le combat féministe a connu meilleure ambassadrice. Et la littérature de plus belles plumes* ».



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>